



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 74014

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle sur les femmes se retrouvant seules avec leurs enfants. Selon nos informations, il arrive que certaines femmes, ayant arrêté leurs études précocement pour se consacrer à leur famille, se soient retrouvées seules avec leurs enfants, à la suite d'un divorce, sans aucunes ressources ou avec de très maigres revenus, mais difficilement suffisants pour subvenir à ses besoins et ceux des siens. Touché par la difficulté que rencontrent ces femmes, il souhaiterait savoir si des mesures seraient susceptibles d'être envisagées pour les aider, pour améliorer leur quotidien et, pourquoi pas, pour faciliter, à celles qui le souhaitent, notamment les jeunes femmes, la reprise de leurs études.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74014

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : droits des femmes et formation professionnelle

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1350